



EURODEFENSE

CONSEIL des PRÉSIDENTS

LA HAYE – Vendredi 11 octobre 2013

Présidence : EuroDéfense-Nederland

Relevé de décisions

(version initiale -28 10 2013- non encore approuvée par les Présidents)

- P.J. : 1.- Liste des participants à la réunion du Conseil à La Haye.
 2.- Liste récapitulative des Groupes de travail européens (GTE)-(éd. 28 10 2013).
 3.- Planification des activités EURODEFENSE (éd. 28 10 2013)

Le Conseil regrette très vivement qu’EuroDéfense-Grèce, Italia, Luxembourg, Magyarország et Romania ne puissent pas être présentes à La Haye et participer à cette réunion du Conseil des Présidents. Il s’inquiète plus spécialement du silence d’ED-Magyarország.

1.- Approbation du Relevé des décisions du Conseil prises à Paris.

Le Relevé de décisions -daté 3 mai 2013- du Conseil des Présidents tenu à Paris les 17 et 19 avril 2013 est approuvé sans aucune modification.

2.- Organisation et fonctionnement interne d’EURODEFENSE.

2.1.- Présidence 2014 d’EURODEFENSE

En application de l’article 4.1. de la Charte, le président d’EuroDéfense-Deutschland assurera la Présidence du réseau à compter du 1^o janvier 2014 ; il co-présidera le « Conseil de Printemps » 2014 en Grèce¹ avec le président d’EuroDéfense-Grèce.

2.2.- Associations nationales.

2.2.1.- EuroDéfense-Deutschland.

Le président Reschke annonce son prochain départ de l’association ; il présente son probable successeur, l’amiral Lutz Feldt, qui pourrait être élu en novembre 2013.

2.2.2.- EuroDéfense-Italia.

L’ambassadeur Calamia a fait savoir qu’il continue à assurer provisoirement l’existence de l’association dans l’attente d’un nouveau Président et d’un nouveau Secrétaire général.

2.2.3.- EuroDéfense-Magyarország.

Le Conseil demande à nouveau au Secrétaire général, et à tous les membres qui en auraient l’opportunité, de chercher à rétablir le contact avec EuroDéfense-Magyarország.

2.2.4.- EuroDéfense-Portugal.

Le président Lopès fait part du développement des relations de son association avec le ministère de la défense et avec l’Université pour bénéficier d’un soutien plus large.

¹ Ou en Autriche, avec le président d’EuroDéfense-Austria, si ED-Grèce ne peut pas accueillir la réunion du Conseil.

2.3.- Partenariat.

Le Conseil prend note de la présentation par Jan Wind, président de l'EDTA (Fédération européenne des associations d'ingénieurs de défense), des objectifs poursuivis par cette Fédération avec l'établissement éventuel d'un partenariat avec EURODEFENSE. Il demande au Secrétaire général de travailler avec Jan Wind à la formulation d'un tel accord.

2.4.- Extension.

2.4.1.- République tchèque.

Ayant noté l'intérêt pour EURODEFENSE manifesté par Dušan Švarc, représentant de « l'Association tchèque des industries de défense et de sécurité », le Conseil demande au Secrétaire général de compléter son information sur le réseau en vue de la création éventuelle d'une association tchèque.

2.4.2.- Autres contacts.

Les contacts avancés déjà établis avec la *Pologne* et la *Lituanie* n'ont toujours pas débouché sur la création espérée d'associations EuroDéfense. Le Conseil demande au Secrétaire général de maintenir les contacts existants en attendant des conditions favorables. ED-Austria pourrait tenter de développer des contacts vers la Pologne.

Par ailleurs, dans la suite de la politique d'extension précisée à la réunion de Bucarest, le Conseil renouvelle son accord à la recherche de contacts avec la Bulgarie et à la poursuite des contacts avec la Finlande et la Suède. Il prend note de l'échec de l'ouverture vers Chypre.

2.5.- Site internet

Le Conseil prend note :

- du point des travaux de mise en œuvre des décisions prises à Paris (efforts sur le développement de la page d'accueil du réseau et la mise en place de liens vers les sites des associations nationales – *ED-France*) ;
- de l'intérêt marqué par certaines associations pour les « réseaux sociaux » (*ED-UK*, *ED-France*), intérêt à confirmer ultérieurement.

Par ailleurs, il approuve à nouveau la recommandation du groupe de travail permanent de la désignation d'un « *correspondant internet* » dans chaque association, demande récurrente depuis plusieurs années.

2.6.- Procédure de travail – Rédaction des rapports EURODEFENSE

Si la rédaction d'un rapport du réseau destiné à être « exporté » ne réunit pas le consensus des 13 associations, la lettre d'envoi signée par le Président du réseau en « exercice » doit faire état du désaccord sans qu'aucun autre document ne soit joint au rapport.

2.7.- Communication – information - visibilité.

2.7.1. - Annuaire

Quelques associations seulement ayant fourni les informations nécessaires, l'annuaire 2013 n'a pas été diffusé. Le Conseil approuve la proposition du Secrétaire général d'élaborer une édition 2014 sous réserve de l'envoi des mises à jour par les associations nationales au plus tard pour fin juin..

2.7.2.- Drapeau EURODEFENSE

Compte tenu des réserves exprimées par ED-Nederland, le projet est provisoirement suspendu.

2.7.3.- Concours européen « Citoyenneté, Sécurité et Défense ».

La date limite pour candidature est le 31 octobre. Le Conseil encourage ED-España et Ed-Portugal à présenter le dossier de la V^o Rencontre EURODEFENSE des Jeunes européens (Tolède – juillet 2013) qui est un bel exemple de développement de la citoyenneté européenne (*cf* §.4.1.2. *ci-dessous*).

3.- Travaux du réseau EURODEFENSE

3.1.- GTE – Groupes de travail européens (*cf. PJ n° 2*).

3.1.1.- Groupes en cours

- **GTE 11bis (ED-España) – « Conséquences des bouleversements arabes 2011 sur la défense et la sécurité de l'Union européenne ».**

La conduite du groupe est assurée par le général Federico Yaniz Velasco. Les travaux seront poursuivis avec un suivi de l'évolution de la situation en Méditerranée. Un prochain point de situation sera fait pour le 20 novembre 2013 ; un projet de rapport sera proposé pour début février 2014.

- **GTE 17 (ED-UK) – « Cybersécurité »**

La conduite du groupe est assurée par Nick Watts. Les commentaires d'ED-Belgium sur le draft du 30 août 2013 et le projet de rapport du 3 octobre seront diffusés immédiatement à toutes les associations pour commentaires. Le projet de rapport final sera présenté début décembre 2013.

- **GTE 18 bis – Poursuite des travaux sur MEED – BITD.**

Il s'agit de clarifier les conditions de mise en œuvre des Directives de la Commission : article 3.4.6., licence d'exportation, offset...Le mandat précis est à proposer par ED-France à qui il est demandé d'assurer le pilotage du groupe.

3.1.2.- Nouveau groupe : GTE 19 -« Dimension maritime de la PSDC »

Dans la suite des rapports sur ce sujet (Ana Gomès, ED-France, ED-Belgium) et sur proposition de ED-Deutschland, le Conseil a décidé la création du **GTE 19**. Ce groupe sera piloté par ED-Deutschland qui proposera rapidement le libellé exact du mandat. Les associations intéressées adresseront leurs contributions avant fin novembre 2013. Le projet de rapport final sera présenté pour le 30 janvier 2014.

3.2.- Travaux à venir.

3.2.1.- Bilan de la réunion du Conseil européen de décembre 2013.

En lieu et place d'un travail sur la possibilité d'un « *Livre blanc européen* » proposé par ED-France, le Conseil décide de conduire une réflexion sur le bilan et les suites de la réunion du Conseil européen sur les affaires de défense de décembre 2013. Ce sujet pourrait être discuté à la prochaine réunion EURODEFENSE du printemps 2014.

3.2.2.- Comparaison des efforts de défense des pays européens.

Le Conseil souligne à nouveau le grand intérêt de cette étude annuelle d'ED-France. Il lui demande de bien vouloir en poursuivre la mise à jour 2014. Il est rappelé que les contributions des associations nationales à ce document sont les bienvenues, tout spécialement par la fourniture des données nécessaires concernant leurs pays.

4.- Principales activités EURODEFENSE 2013 – 2016

4.1.- Année 2013.

4.1.1.- Contribution EURODEFENSE à la préparation du Conseil UE de 12- 2013.

Les actions décidées à la réunion du Conseil d'avril 2013 à Paris ont été mises en œuvre. Certaines des correspondances adressées à Bruxelles ont suscité des réponses intéressées montrant qu'EURODEFENSE commence à être reconnu. Le Conseil décide donc de poursuivre ce genre d'actions à l'occasion d'évènements importants.

4.1.2.- V° Rencontre EURODEFENSE des Jeunes Européens (REJE)-Tolède-été 2013

Le Conseil exprime sa satisfaction et ses vives félicitations à ED-España et ED-Portugal pour le remarquable déroulement de cette activité qui a rassemblé environ 80 jeunes européens de 10 pays différents pendant une semaine. Les échos recueillis auprès des participants sont unanimement excellents.

Le Conseil exprime donc le souhait de pouvoir reconduire cette activité normalement biennale ; la prochaine devrait donc se tenir en 2015. Il est demandé aux associations d'examiner la possibilité de l'organiser.

4.1.3.- Réunion d'Automne 2013 du Conseil EURODEFENSE (ED-Nederland)

Le Conseil remercie vivement ED-Nederland d'avoir accepté d'accueillir cette réunion du Conseil d'Automne malgré les difficultés matérielles actuelles. Il le remercie d'autant plus que la réunion du Conseil proprement dite a été remarquablement complétée par le séminaire de la journée du 10 octobre sur le thème « *l'Europe, acteur de la Sécurité et de la Défense* » et par l'intéressante visite de la Société TNO.

4.1.4.- Activités des associations nationales

- **EuroDéfense-Austria** organise un « European Forum » le 8 novembre 2013.
- **EuroDéfense-France** organise, le 15 novembre 2013 à Paris, un séminaire sur le thème « *Vers un livre blanc européen* ». Toutes les associations EuroDéfense sont invitées à participer.
Par ailleurs, l'association va établir un partenariat avec le « Mouvement européen – France » présidé par JM Cavada, député européen.

Le Secrétaire général rappelle que les associations nationales EuroDéfense sont invitées à informer le réseau de leurs manifestations publiques.

4.2.- Année 2014.

4.2.1.- Thème 2014

Le Conseil approuve le thème proposé par ED-Deutschland dans la perspective des RIE 2014 : « *Avenir de la PSDC après le Conseil européen de décembre 2013* »

4.2.2.- XX° Rencontres Internationales EURODEFENSE - (RIE 2014).

Comme annoncé à la réunion de Paris, les RIE 2014 seront organisées à Berlin par ED-Deutschland dans la dernière semaine de novembre, avec la réunion du Conseil d'Automne.

4.2.3.- Conseil de printemps 2014.

ED-Grèce a confirmé qu'elle souhaite mettre à profit la présidence grecque de l'UE pour organiser cette première réunion 2014 dans les conditions fixées à l'article 4.1.2. de la Charte, sous la co-présidence d'ED-Grèce et ED-Deutschland. Au cas où ED-Grèce ne pourrait pas, ED-Austria accepterait de le faire sous réserve de le savoir avant le 15 décembre 2013.

4.3.- Planification 2013 – 2016. (cf. PJ n° 3)

Le Conseil prend note de l'appel du Secrétaire général aux Présidents pour l'organisation des activités à partir de 2015. La planification était faite auparavant à 4 ans ; elle est maintenant à une année seulement.

4.3.1.- Conseil des Présidents :

- en 2014, EuroDéfense-Grèce
- en 2015, EuroDéfense-Belgium (22-24 avril)
- en 2016, ???????????,

4.3.2.- Rencontres Internationales EURODEFENSE – (RIE) :

- en 2013, Néant
- en 2014, EuroDéfense-Deutschland
- en 2015 & 2016, ????????????

4.3.3.- Rencontre EURODEFENSE des Jeunes Européens – (REJE) :

- en 2013, EuroDéfense-Portugal et EuroDéfense-España,
- en 2015, ??????????????

28 octobre 2013

Jean Guinard
 Secrétaire Général EURODEFENSE
secretairegeneralnet@eurodefense.net